

Note introductive

Comme chaque année, à travers le monde entier, de nombreux pays célèbrent le 8 mars, journée internationale de la femme. Cette journée qui commémore le souvenir et célèbre la bravoure des ouvrières de Chicago est un temps de réflexion, de bilan des actions entreprises, des activités menées aux différents niveaux et par les différentes parties prenantes pour l'autonomisation des femmes au plan socio-économique.

Depuis un certain temps, la journée internationale de la femme offre aux différents acteurs, l'opportunité de contribuer à la connaissance, à la reconnaissance, à la valorisation de ces agents féminins du développement la contribution de la femme Burkinabè au développement de notre cher pays.

Dans cette optique et dans un élan citoyen, notre radio, votre radio, la radio Ouaga FM décerne cette année la 11^{ème} édition de son prix « **FEMME OUAGA FM DE L'ANNEE 2017** ».

Ouaga FM, à travers ce prix veut :

❖ Objectif du prix :

- Révéler aux yeux de toutes et de tous la femme majeure Burkinabè, afin qu'elle serve d'exemple, d'élément déclencheur, de référence à toutes les femmes, surtout celles qui sont habitées par le doute, l'insuffisance voire le manque de confiance elles-mêmes et bien souvent par la peur d'agir.
- Distinguer et récompenser la femme lauréate du prix qui se distingue par son engagement dans l'action et son éthique et qui œuvre avec détermination pour la promotion de la dignité de la femme.

❖ Public cible :

Ce prix est décerné à la femme de l'année qui par son engagement, sa détermination pour la dignité des femmes, son abnégation au travail, son esprit de sacrifice, ses qualités morales et son leadership est passée à l'action pour se battre pour mettre fin à la violence sous toutes ses formes à l'égard des femmes et des jeunes filles au Burkina Faso.

❖ **Zones concernées :**

Autrefois limité aux femmes des villes de Bobo et d'Ouagadougou, l'édition 2016 est ouverte à toutes les femmes, sur toute l'étendue du territoire national (toutes régions et les communes urbaines ou rurales sont concernées).

❖ **Thème :**

Ce prix étant décerné dans le cadre du 8 mars, le thème est celui choisi pour la journée. Cette année, le thème est donc « ***la valeur morale de la personne humaine : responsabilité des collectivités dans la lutte contre l'exclusion sociale des femmes*** ».

❖ **Les domaines éligibles :**

Conformément au contenu du thème sus cité, les domaines suivants sont éligibles

- L'éradication des violences faites aux femmes
- L'abolition de la pratique de l'excision
- La lutte pour mettre fin à l'exclusion des femmes généralement de troisième âge pour allégation de sorcellerie.
- La réduction des pratiques socioculturelles reconnues rétrogrades et avilissantes pour les femmes ;
- La valorisation des conceptions culturelles et les pratiques traditionnelles favorables à l'épanouissement de la femme. Notre contexte social restant toujours marqué par un certain nombre de croyances et de pratiques qui sont sources de violences à l'égard des personnes marginalisées. Parmi ces violences on peut citer entre autre, la mendicité forcée d'enfants, l'excision, le lévirat, etc.
- L'amélioration de l'image de la femme,
- La promotion des droits fondamentaux de la femme et de la jeune fille.
- La lutte contre la pauvreté et l'exclusion des femmes
- La prévention, la répression et la réparation des violences à l'égard des femmes et des filles.

Etc.

❖ **Critères d'éligibilité de la candidate**

Pour être éligible, la candidate, qui se propose ou qui est proposée par une structure, doit répondre aux critères ci-après :

- Être majeure, de bonne moralité, ne pas être sous le coup d'une poursuite judiciaire.
- Faire montre de sacrifices pour les autres.
- Mener des activités dans l'un ou plusieurs des domaines éligibles.
- Avoir donné la preuve, de son abnégation et de sa détermination pour la cause défendue.
- Avoir enregistré des résultats quantitatifs et qualitatifs importants dans l'un ou plusieurs des domaines éligibles.

❖ Modalités pratiques d'organisation

Les candidatures sont reçues du 22 février au 5 mars 2017. Les candidates remplissant les conditions peuvent présenter leurs candidatures ou peuvent être présentées par leur organisation. Les formulaires de candidatures ci joints doivent être dûment remplis et transmis par Email aux adresses indiquées dans les formulaires. Les formulaires remplis à la main ou imprimés doivent être déposés aux adresses indiquées également sur les formulaires. Pour augmenter les chances d'obtenir le prix, les candidates sont encouragées à se faire assister pour le remplissage du formulaire.

Un jury mis en place à cet effet procédera à l'analyse des candidatures, à la présélection et à la sélection de la lauréate 2017. Des prix spéciaux et des mentions spéciales pourraient être décernés. Seule la lauréate sera contactée.

Afin de permettre au jury de faire au mieux son travail, les candidatures doivent parvenir **le 5 mars 2017 au plus tard au siège de radio FM à Ouagadougou ou par e-mail (ci-dessus) ou par un transport privé. (Prière ajouter la mention « Prix Femme Ouaga FM de l'Année 2017 »)**. Les résultats seront annoncés lors d'une cérémonie nationale dont la date et le lieu seront précisés ultérieurement.

D'autres documents (coupures de journaux, photos, etc.) jugés pertinents peuvent être joints en annexes.

Bon courage et bonne chance à toutes les candidates

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Il est demandé aux candidates de fournir, avec clarté précision et concision, les informations requises afin de permettre au jury d'appréhender au mieux quel(s) problèmes la candidate à aider à résoudre? Comment elle a fait pour les résoudre ?quels éléments permettent de dire qu'elle a réussi ? En quoi l'action de la candidate est différente du vécu connu et en quoi elle a profité à elle-même et aux autres ? Qu'est qui est fait ou sera fait pour une répliation de l'initiative présentée ?

Pour ce faire, veuillez remplir soigneusement le formulaire ci-après :

1. INFORMATIONS PERSONNELLES

Photo d'identité

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Région/Province, ville ou village :

Adresse postale:

E-mail personnel ou sous-couvert :

Numéro(s) de téléphone :

Appartenance à des associations et réseaux :

Votre rôle dans l'association :



Prix FEMME OUAGA FM DE L'ANNEE 2017 10^e édition
10 B.P. : 13590 Ouagadougou 10 – Tél. : (+ 226) 25 47 80 52/25 37 53 52
radio.ouagafm@yahoo.fr

2. INFORMATIONS SUR VOTRE ORGANISATION

Nom de l'organisation :

Année de création :

Date de reconnaissance officielle :

Localisation (Région, Province) :

Adresse : B.P. : Tél. : E-mail :

.....

Nombre de membres : Femmes : Hommes :

Total :

Partenaires techniques :

.....
.....

Partenaires financiers :

.....
.....

3. DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

- a) Quelles sont les activités que vous menez dans l'un ou plusieurs des domaines éligibles ?
- b) Quelles sont les sources de financement de vos activités ?
- c) Quels sont les résultats enregistrés ? (Ce qui montre que vous avez réussi, fournir des données chiffrées et des photos si nécessaires) ?
- d) Quels sont les bénéficiaires de ces activités ?
- e) En quoi cela a changé votre vie ? celle de votre organisation, de votre communauté ?
- f) Quels sont les problèmes, obstacles rencontrés par votre organisation dans la réalisation de ces activités ?
- g) Qu'est ce qui a été fait pour les résoudre ? Quel a été votre rôle ? Celui des autres ?
- h) Que proposez-vous pour la reproduction de votre expérience par d'autres femmes ? d'autres organisations ?
- i) Pensez-vous être la meilleure candidate ? Pourquoi ? (100 mots maximum) ?